

[Text]

Mr. Johnston: I think it is approximately \$450 per month for a federal public servant living in Yellowknife.

Senator Phillips: Therefore that allowance must help offset some of the extra costs involved in living in the north?

Mr. Johnston: Yes, it does.

Senator Lefebvre: May I ask a question arising out of that, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, if it is a very fast question.

Senator Lefebvre: Mr. Johnston, you said something about food being zero-rated. However, Senator Lucier brought out the fact that if the freight costs incurred to bring food into these isolated communities increased because of the 7 per cent GST, then food, in effect, will be affected. Is that not true?

The Chairman: I think to be absolutely correct, it will be zero-rated, so that, in fact, there would be a "wash". On food itself, however, the tax will not apply.

Senator Lefebvre: Yes, Mr. Chairman, but who will pay the extra costs to the freight company, because everything that they buy will be taxed.

The Chairman: There will not be an addition on food, because it will be zero-rated. Either you do not pay it or you do not charge it. That applies only to food. However, the tax will apply on everything else.

Senator Olson: Mr. Johnston, you have done a good service by coming before this committee with an explanation of how the GST will apply more specifically to the Northwest Territories and by pointing out some of the discriminatory problems that will be involved in this transfer of the manufacturers' sales tax to a goods and services tax, and all the things that are involved before you put the 7 per cent on.

In paragraph four on page one, you say:

... we hope that the Senate will reject the proposed GST, or at least insist upon some basic amendments to it.

On page six, you outline a number of recommendations having to do with the tax credit being increased from \$24,800 to \$37,500 because of the higher cost of living here and special provisions for Northwest Territories utility and transportation costs. You go on to list a number of other things. Then on page seven you list other alternatives that the government should implement in the event the GST is not proceeded with.

From what you have said in paragraph four on page one, I take it that your first and highest recommendation is to scrap the whole thing?

[Traduction]

M. Johnston: Il me semble que ce doit tourner autour de 450 \$ par mois pour un membre de la fonction publique fédérale vivant à Yellowknife.

Le sénateur Phillips: Cette indemnité doit donc permettre de récupérer certains des coûts supplémentaires imputables à la vie dans le Nord, n'est-ce pas?

M. Johnston: Oui.

Le sénateur Lefebvre: Monsieur le président, puis-je poser une question qui découle de ce qui vient d'être dit?

Le président: Oui, à condition que ce soit rapide.

Le sénateur Lefebvre: Monsieur Johnston, vous avez dit que les produits alimentaires seraient détaxés. Le sénateur Lucier a cependant fait ressortir que si les frais de transport occasionnés par l'expédition de produits alimentaires aux localités isolées étaient assujettis à la TPS de 7 p. 100, les produits alimentaires eux-mêmes seraient en définitive touchés. Qu'en dites-vous?

Le président: Je pense, pour être juste, que ces différents éléments seront détaxés et que tout finira au bout du compte par s'annuler. Et pour ce qui est des produits alimentaires eux-mêmes, la taxe ne s'appliquera pas.

Le sénateur Lefebvre: Oui, monsieur le président, mais qui paiera les coûts supplémentaires à la société de fret. Tout ce qui sera acheté sera taxé.

Le président: Rien ne sera ajouté au prix des produits alimentaires, car ceux-ci seront détaxés. Soit que vous ne payez pas la taxe, soit que vous ne l'imposez pas. Cela ne vaut que pour les produits alimentaires, car la taxe s'appliquera à tout le reste.

Le sénateur Olson: Monsieur Johnston, vous nous avez rendu un grand service en venant comparaître devant le Comité pour nous expliquer l'incidence particulière qu'aura la TPS sur les Territoires du Nord-Ouest et pour faire ressortir certains des problèmes discriminatoires qui seront posés par ce transfert de la taxe sur les ventes des fabricants à la taxe sur les produits et services et par tous les éléments qui interviennent avant l'imposition des 7 p. 100.

Vous dites, au quatrième paragraphe à la page 1, et je cite:

... nous espérons que le Sénat rejettera la TPS telle que proposée ou, du moins, qu'il insistera pour que certains amendements de base y soient apportés.

Vous énoncez à la page 6 un certain nombre de recommandations et demandez notamment que le seuil pour avoir droit au crédit de taxe soit porté de 24 800 \$ à 57 500 \$, étant donné que le coût de la vie est plus élevé dans les Territoires du Nord-Ouest, et que des dispositions spéciales soient prévues relativement aux frais de transport et aux coûts des services d'utilité publique dans les Territoires du Nord-Ouest. Vous poursuivez avec toute une liste de choses. À la page 7, vous énumérez plusieurs solutions de rechange auxquelles le gouvernement pourrait recourir si la TPS n'est pas adoptée.

D'après ce que vous dites au paragraphe 4 de la page 1, si j'ai bien compris, votre première recommandation, et celle à laquelle vous tenez le plus, c'est que le tout soit abandonné. C'est bien cela, n'est-ce pas?